

Gouvernement du Québec  
Député de Kamouraska-Témiscouata  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Leader adjoint du gouvernement  
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte Nord

Québec, le 18 mai 2006

Monsieur William J. Cosgrove  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Je vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le programme de stabilisation des berges de la rivière Maskinongé entre la route 138 et l'autoroute 40 sur le territoire de la Municipalité de Maskinongé par la Municipalité de Maskinongé, le 30 mai 2006, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour la consultation publique, tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, incluant l'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
CLAUDE BÉCHARD